

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la signature L. Allouy :

« La conférence pour les affaires de Neuchâtel est de nouveau suspendue, depuis quelques jours, et il paraît certain qu'elle ne sera pas reprise avant les derniers jours de cette semaine. Nous croyons savoir que la difficulté qui a motivé cette nouvelle suspension ne porte plus sur la renonciation du roi de Prusse à ses droits de souveraineté. Cette question paraît définitivement vidée maintenant. La nouvelle difficulté qui s'est élevée dans la dernière séance se rapporte uniquement, dit-on, à la réclamation d'une somme de 2 millions que le roi de Prusse ferait valoir comme formant l'arrière des revenus de ses domaines, échus depuis 1848. Le plénipotentiaire suisse n'aurait pas admis cette réclamation et il aurait pris le parti d'en référer à son gouvernement. Il aurait particulièrement insisté sur l'embaras où l'obligation de payer une somme aussi considérable placerait le trésor helvétique, déjà gravement obéré par les dépenses qu'a fait peser sur le gouvernement fédéral l'entretien des troupes d'occupation, dans le canton de Neuchâtel, après l'insurrection royaliste du mois de septembre dernier. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 30 mars. — Les blés baissent, les arrivages s'élèvent à 50,000 hectolitres.

On fait à Toulon des préparatifs pour les stations de Chine et du Mexique.

Par l'*Hydaspe*, on a des nouvelles de Constantinople, du 23. Le grand visir avait donné avis aux légations qu'il expulsait et expropriait tous les sujets musulmans qui refuseraient les subsides militaires, sous prétexte de protectorats étrangers.

Les Russes concentrent des forces considérables dans les places d'Ekaterinodar et d'Anapa. Les succès des Circassiens sont confirmés. Mehemet-Bey prend des mesures énergiques pour résister à une attaque imminente des Russes.

La conclusion de la paix entre l'Angleterre et la

Perse n'était pas encore connue à Téhéran. Les troubles continuaient en Perse. Les opérations dans l'Afghanistan étaient suspendues par suite des froids.

Il y avait de l'agitation dans les Principautés, des clubs s'étaient établis. Le *Journal de Constantinople* craint des désordres graves, l'anarchie peut-être; cependant les dernières nominations faites par le Sultan ont été généralement bien accueillies.

Grèce. — Le sénat a refusé de tenir séance, jusqu'à ce que le ministère lui ait donné satisfaction.

Londres, 30 mars. — Les élections de Londres viennent de finir. Le collège électoral de Southwark a élu l'amiral Napier et M. Locke. Lambeth a élu MM. Roupell et Williams. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

Le *Times* publie la dépêche télégraphique suivante, datée de Trieste, le 29 mars, et qui contient des nouvelles de la Perse, de la Chine et des Indes :

« Le bateau à vapeur *America* est arrivé avec des nouvelles d'Alexandrie, du 24; de Hong-Kong, du 15 février; Calcutta, 23 février; Madras, 1<sup>er</sup> mars; Bombay, 5 mars; Bushire, 15 février.

« En Perse, le 8 février, une armée, sous les ordres du général Outram, a remporté une victoire signalée à Khooshab, sur les Persans, commandés par Soojah-ool-Moolk.

« Le 3 février, une expédition composée de 419 hommes de cavalerie, 4,300 hommes d'infanterie et 18 canons, a quitté Bushire. En quarante-une heures, elle était arrivée aux retranchements persans de Boorazjoon, à la distance de 46 milles. L'ennemi s'est sauvé dans les montagnes, abandonnant ses approvisionnements et ses munitions. Tout a été détruit. Deux jours après, les troupes se sont mises en marche pour revenir. L'ennemi a attaqué pendant la nuit sans succès.

« Le 8, à la pointe du jour, l'armée persane, forte de 6,000 hommes et 5 canons, a été attaquée par la cavalerie et l'artillerie anglaises, et a été mise en déroute. L'ennemi a eu 700 hommes tués, 100 pri-

sonniers et 2 canons de pris. Notre perte totale s'élève à 10 hommes tués et 62 blessés. Le lieutenant Franckland a été tué; les capitaines Forbes, Mockler et le lieutenant Greentree ont été blessés. L'expédition est rentrée à Bushire, le 10 février.

« En Chine, à l'exception d'une attaque contre les jonques, dans la rivière de Canton, aucune autre opération active n'a eu lieu. L'amiral Seymour était à Hong-Kong, attendant des renforts. Le procès d'Allum et de ses complices s'est terminé par un verdict d'acquiescement. Un message télégraphique reçu à Bombay, des autorités de Calcutta, porte que l'Empereur de Chine a envoyé à Yeh l'ordre de conclure la paix à quelque condition que ce soit.

« Aux Indes, des troubles ont eu lieu dans le Pegu; ils n'ont pas eu d'importance, mais ils ont amené une escarmouche avec les troupes. »

HAVANE. — Les nouvelles de la Havane sont du 10 mars; elles portent qu'on s'y préparait activement aux hostilités éventuelles contre le Mexique. Le général Concha avait passé en revue 15,000 hommes.

Du Pérou, on apprend que le parti révolutionnaire a eu des succès partiels. Castillo s'est emparé de Palto et de Para. Ichique et Arica sont demeurés fidèles au gouvernement.

Les derniers avis de Mexico sont du 24 février; ils confirment que les troubles de San-Juan et de Tampico sont terminés. Ceux de Guadalajara n'inspiraient aucune crainte au gouvernement, qui avait envoyé des troupes contre le général Blancarte, le chef du mouvement. Le congrès s'est séparé le 17 février; le nouveau congrès est convoqué pour le 16 septembre prochain, époque à laquelle le président Comonfort remettra le pouvoir à celui qui aura été choisi pour le remplacer.

Le gouvernement a mis en liberté un grand nombre de prisonniers politiques.

On s'inquiétait grandement des projets des filibustiers californiens contre la Sonora.

San-Luis-Potosi a été occupé, le 12, par les troupes du gouvernement, sous les ordres du général Vidauri. (Constitutionnel.)

## FEUILLETON

## THOMAS COQUILLE.

## HISTOIRE D'UN MATELOT.

(Suite.)

De questions en questions, on en revint au point de départ. Thomas Coquille, ayant fini son petit repas, s'assit sur un banc de la cheminée, et nous répondit par l'analyse de son histoire :

Jean Coquille, son père, ayant été pris par les Anglais, était sur les pontons quand Thomas Coquille vint au monde en perdant sa mère. On parla de mettre le nouveau-né à l'hospice; mais une pauvre hôtesse de marius, qui était présente, s'y opposa et voulut se charger de lui jusqu'à ce qu'il fût en état de gagner sa vie. L'enfant devint grandelet et robuste; alors on l'embarqua sur un bâtiment en partance avant même qu'il eût atteint l'âge réglementaire.

— Voilà pour quelle raison, poursuivit-il l'on me cacha dans un baril en me disant : — « Petit Thomas, une fois au large, tu te montreras, tu seras l'enfant trouvé du bord, on te doit la ration et la paye de mousse. C'est l'ordonnance ! » Pour lors, je comptais huit à neuf ans, mais je ne manquais pas d'amour-propre; je voyais que l'hôtesse avait quatre filles et cinq garçons à nour-

— Adieu! mère Marjolaine, adieu! que je dis, votre petit Thomas se débrouillera, soyez tranquille! La bonne mère Marjolaine pleurait tout de même, ça lui faisait du chagrin malgré tout.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! disait-elle, faut-il être si misérable, que mettre l'enfant à Jean Coquille dans un baril de salaison pour l'embarquer par-dessus le bord!... Elle m'embrassa bien, me capela au cou une petite médaille bénite à sainte Anne avant la Révolution, et me glissa dans la poche une tartine de pain avec du lard, et quinze sous, la pauvre bonne vieille! Ensuite, elle m'embrassa encore une fois; et on fonça le baril en laissant la bonde ouverte. Maître Brinde-Zingue, qui, dans ces temps-là, était gabier de misaine, à bord du brig *le Marsouin*, m'emporta sur son dos. Le soir on mit sous voiles. Au milieu de la nuit, Briade-Zingue vint m'ouvrir, en me disant : — Faut pas dire qui t'a porté ici, et tout ira bien. Depuis ce temps là, je navigue, je bois mon quart de vin avant de manger la soupe, et je tiens ma cuiller par le fin petit bout, qu'elle soit de bois, de fer ou d'argent.

— Et que devintes-vous après? demanda Marguerite.

— Et la mère Marjolaine? demanda Marion.

— Et votre père Jean Coquille? demanda Michel Morin.

Mon frère et moi, nous faisons bien d'autres questions.

— On ne peut pas tout dire à la fois, répliqua judicieusement Thomas Coquille, en secouant les cendres de sa pipe.

L'attention que nous prêtions tous au récit du matelot nous avait empêchés de voir un mendiant en haillons, vêtu d'une méchante capote militaire et d'un bonnet de police, qui pénétra jusque dans la cuisine en disant :

— La charité, s'il vous plaît, pour un pauvre vétéran. Thomas Coquille se leva d'un bond et courut au vieux soldat.

La cuisine était située au rez-de-chaussée, au fond d'une étroite cour, que précédait un petit couloir donnant sur la rue. Du dehors, le vétéran avait pu voir plusieurs personnes assises autour de la cheminée; il avait d'abord demandé l'aumône de loin, mais les domestiques, tout occupés du récit de Thomas Coquille, ne l'entendirent pas. Le mendiant s'avança, quêtant toujours; il s'enhardit jusqu'à entrer, en voyant sur la table un sac et un étui de soldat.

Cependant Michel Morin fronçait les sourcils, la vieille Marion grognait, Marguerite, les mains dans les poches de son tablier blanc, regardait ce qu'allait faire le marin.

— Camarade, dit-il en prenant la main du vétéran, vous êtes en retard à la soupe, sans quoi, avec la permission de la compagnie, vous auriez partagé la ration du matelot. Mais je ne suis pas chez moi ici!... Prenez,



VALACHIE. — On écrit de Vienne, le 26 mars, à la Gazette de Cologne :

« On a reçu ici aujourd'hui une dépêche télégraphique de Bucharest qui annonce que la garnison turque a commencé hier, 25, à évacuer la capitale de la Valachie et s'est mise en marche sur Roustchouk. L'évacuation complète sera accomplie à la fin du mois.

« Le nouveau gouverneur de Belgrade, Hassan-Pacha, est attendu ces jours-ci à Vienne. On assure qu'il est chargé d'une mission spéciale de son gouvernement pour le cabinet autrichien et que c'est pour cela qu'il passe à Trieste et à Vienne, pour se rendre à Belgrade.

— On écrit de Bucharest :

« Les deux clubs politiques qui se sont formés à Bucharest, aussitôt après la publication du firman, et qui avaient pour but de rédiger un programme pour le divan, se sont fusionnés déjà. Ils ne différaient que sur la question de l'élection des princes héréditaires. Ils viennent maintenant d'arrêter leur programme sur les bases suivantes :

« 1° Autonomie des Principautés tout à fait dans le sens des anciens traités turco-moldo-valaques, sous la suzeraineté du Sultan et la garantie collective des grandes puissances ;

« 2° Union des deux principautés en un seul Etat ;

« 3° Election d'un prince héréditaire dans une des dynasties européennes. Ses enfants devraient être élevés dans la religion orientale-anatolique (profession de foi du concile de Nicée) ;

« 4° Constitution représentative. On se réserve toute l'organisation intérieure sans aucune intervention quelconque. » (Gazette de Kronstadt.)

MOLDAVIE. — On écrit de Jassy, le 16 mars :

« Depuis quelques jours, deux compagnies de milice moldave et un escadron de lanciers avec des gendarmes attendaient que tout fût préparé pour la remise de la partie de la Bessarabie comprise dans la nouvelle délimitation. Le 13/1<sup>er</sup> mars, ces détachements, musique en tête, se mirent en mouvement à onze heures du matin ; à trois heures de l'après-midi commença le passage du Pruth, et à quatre heures toutes les troupes se trouvaient sur le nouveau territoire de la Moldavie. Cette opération a été exécutée en présence des autorités russes réunies et en grand uniforme. Les sentinelles de la frontière, ainsi que les employés, avaient été retirés depuis dix heures. A Rani, sur la place publique, le clergé a chanté le *Te Deum* en langue roumaine. Les troupes ont aussitôt été établies dans leurs quartiers.

« Aujourd'hui, à sept heures du matin, est parti de Jassy le dernier corps de l'armée autrichienne d'occupation ; c'est un escadron de hussards, servant d'escorte au général Schantz et formant l'arrière-garde. L'artillerie était partie avant-hier. Le 22, ces diverses troupes seront arrivées à Sutchava, où le général restera quelques jours, pour voir franchir la frontière par le régiment de lanciers qui arrive de Valachie, et qui déjà traverse la Moldavie depuis quelques jours. Du 24 au 30 mars, les derniers soldats autrichiens seront donc rentrés dans leur pays.

« Il ne reste à Jassy que quelques officiers d'administration pour régler la comptabilité, et un certain nombre de malades ; le gouvernement local a fait re-

tenir pour eux quarante lits dans l'hôpital de Saint-Spiridon.

« L'infanterie, qui avait commencé son mouvement dès le 1<sup>er</sup> mars, est arrivée en partie à Ibraïla et Galatz, où tout se prépare pour son embarquement. Le reste suit à une journée de marche. »

ANGLETERRE. — La liste générale des élections faites jusqu'à ce moment, dit le *Globe* d'hier soir, porte : 238 libéraux élus et 95 conservateurs. Le ministère a gagné 40 nouvelles nominations ; il en a perdu 19 ; balance du gouvernement, 21.

— On lit dans le *Standard* :

« On croit savoir que S. M. désire ouvrir en personne le nouveau parlement ; en conséquence, il n'est pas certain que la session s'ouvrira le 30 avril. Très-probablement une courte prorogation aura lieu, et, à l'issue de cette prorogation, la reine, grâce à une courte excursion aux bords de la mer, se sera entièrement rétablie et elle aura repris ses forces après sa délivrance.

« Depuis huit jours, on assure, dans les divers clubs politiques de Londres, que le très-honorable M. T. Baines, et non le très-honorable Henry Fitzroy (qui décline cet honneur), sera proposé en qualité de nouveau président de la chambre des communes par le parti ministériel, et le très-honorable Spencer Walpole sera, dit-on, le candidat porté à la présidence par l'opposition. »

#### FAITS DIVERS.

Un terrible accident est arrivé sur un chemin de fer dans le Canada oriental. Voici les détails que publie le *Rochester-Union*, du 13 mars, au sujet de cet accident, qui a causé la mort d'un très-grand nombre de personnes :

« L'accident a eu lieu hier, à sept heures du soir, à la distance de plus d'un mille de la ville d'Hamilton, dans le Canada occidental, sur un convoi venant de Toronto, et qui était parti de cette ville vers cinq heures du soir. Les détails ont été recueillis par des gentlemen qui étaient partis ce matin de bonne heure du lieu où est arrivé l'accident. Le chemin de fer de Toronto à Hamilton, coupe le Great-Western, à un mille et demi environ à l'ouest d'Hamilton, et les convois de Toronto arrivent jusqu'à la ville en suivant la ligne de la compagnie du Great-Western. Le convoi venant de Toronto, hier soir, se composait d'une locomotive, de son tender, d'un chariot pour les bagages et de deux voitures pour les voyageurs, contenant 93 personnes. Quand le convoi eut atteint le point de jonction, immédiatement près Hamilton, on s'assura que le convoi venant de Détroit n'était pas descendu jusqu'à Hamilton, comme il aurait dû le faire, avant le convoi de Toronto. Celui-ci, après avoir attendu vingt minutes, se mit en route.

Précisément, avant d'atteindre le pont qui traverse le canal Desjardins, le convoi sortit de la voie par l'effet du dérangement d'un morceau de bois, ou par toute autre cause et sauta par-dessus le pont. La force d'impulsion du train rompit le pont et la locomotive, et les voitures tombèrent dans le canal à trente ou quarante pieds au-dessous. La catastrophe fut soudaine et terrible, et l'œuvre de destruction fut complète et instantanée. La locomotive et

le tender furent entièrement submergés. Le chariot pour les bagages le fut aussi en partie. La première voiture des voyageurs fut chavirée et s'enfonça, au point que le fond n'était qu'à quelques pouces au-dessus de l'eau. Tout le monde qui se trouvait dans cette voiture a péri par submersion. La dernière voiture de passagers resta une de ses extrémités en l'air, l'autre extrémité était sous l'eau. La plupart des passagers qui s'y trouvaient purent se sauver, les autres furent noyés. Sur 93 passagers, il n'en reste que 15 ou 16, et il est presque certain que 80 personnes, en y comptant les employés, ont été victimes de cet accident malheureux.

« Une dépêche arrivée ce matin, annonce que pendant la nuit on a retiré de l'eau les corps de 72 personnes. »

— Voici un avertissement aux fumeurs :

« Un habitué d'un cercle parisien, M. C..., avait parié qu'il fumerait sans désespérer, en six heures, douze cigares de 25 cent. Il était convenu que le fumeur ne pourrait boire qu'une chope de bière pendant six heures. Tout se passa bien jusqu'au huitième cigare. A ce moment, M. C... éprouva une espèce de vertige ; il voulut cependant continuer, malgré l'invitation des personnes chargées d'assister à l'exécution du pari, et fuma la moitié du neuvième cigare ; mais il ne put le finir et fut pris de vomissements violents.

Un médecin appelé en toute hâte s'empressa d'administrer à M. C... un remède énergique, et déclara que, dans son opinion, les vertiges dont s'était plaint le parieur et les vomissements qui les avaient suivis avaient été causés par la nicotine, cette substance vénéneuse que contient en grande quantité le tabac, et dont un procès célèbre a fait connaître, il y a quelques années, les terribles effets.

Heureusement, l'indisposition de M. C... n'a pas eu de suite, et l'intrépide fumeur a pu s'avouer vaincu, en jurant qu'il ne recommencerait pas l'épreuve.

— L'*Echo d'Oran*, du 21 mars, publie les deux dépêches télégraphiques suivantes :

« Le pont de l'Oued Hammam, a été enlevé ce matin à sept heures et demie. La communication entre Oran et Mascara est interrompue. La diligence partie de Mascara a dû s'arrêter à l'Oued-Hammam.

« Le pont de Trembles (maison Laquerre) est inondé. Le ponton a été détruit. La circulation est interrompue. Le courrier de Sidi bel-Abbès à Oran a dû revenir sur ses pas ce matin. »

— Samedi, entre trois ou quatre heures du matin, un violent incendie s'est déclaré à l'Isle-sur-le-Doubs, près de Besançon, dans la vaste usine de MM. Japy frères. L'incendie, n'ayant pu être arrêté à sa naissance, a fait en peu d'heures des progrès effrayants, et à 9 heures du matin, les bâtiments occupés par la tréfilerie et par les ateliers de vis à bois étaient presque entièrement consumés par les flammes. Grâce à l'énergie et à l'admirable dévouement des autorités et de la population de l'Isle-sur-le-Doubs, ainsi que des populations voisines, on a pu sauver la halle aux charbons, les logements des maîtres et des ouvriers et plusieurs autres parties importantes de cet établissement, qui n'occupe pas moins de 400 à 500 ouvriers ; à midi on était maître du feu. Nos renseignements varient sur le chiffre des pertes.

prenez ça, poursuivit-il en plaçant une petite pièce d'argent dans la main qu'il tenait encore serrée, prenez, si j'avais diné à l'auberge, j'aurais bien dépensé le double !

— Dieu vous le rende ! mon brave marin, — dit le vétéran, plus touché de la cordialité du matelot que de son aumône, encore que ce fût une pièce blanche, de vingt sols si je ne me trompe ; — j'ai toujours vu que les gens de mer avaient bon cœur... et je m'y connais !

La vieille Marion grommelait entre ses dents :

— Ce n'est pourtant pas une raison, pensait-elle, parce qu'il plaît à Monsieur de loger un marin, pour que tous les mendiants aient la permission d'entrer dans ma cuisine... Ah ça, est-il donc le maître ici, ce Coquillage-là !... C'est qu'on m'aurait bientôt dévalisée... des casseroles de cuivre étamées à neuf, de la vaisselle... et de l'argenterie, Jesus Seigneur, une douzaine de couverts !... J'ai beau dire à Monsieur de nous laisser manger dans du fer blanc !... Mais ils n'en finissent pas... Je vais m'en mêler moi !... Nous allons voir !

Michel Morin faisait des réflexions analogues. Il s'avança d'un air majestueux vers le mendiant !

— Tout ceci est fort bien, mon ami, dit-il avec une certaine hauteur, et monsieur Lefranc ne voudrait pas qu'on refusât la charité devant sa porte. Mais vous devriez savoir qu'on ne s'introduit pas ainsi dans les maisons.

— Non ! sûrement, on n'entre pas comme ça, monsieur Sans-Gêne ! s'écria Marion d'un ton aigre et acariâtre. Est-ce que vous prenez ma cuisine pour un cabaret... On passe son chemin, voyez-vous !... On ne vient pas chez le brave monde avec des mines de déterré par-reilles... Ah ! mais !... un vagabond... sans foi, ni loi !...

La vieille s'échauffait au bruit de ses propres paroles. D'un regard, Thomas Coquille lui coupa la verve, elle se retira en grognant à l'angle du foyer. Le matelot pourtant ne dit rien ; il examinait le majordome avec un étonnement qui fit bientôt place à une sorte de colère. Quant au vétéran, dont les joues décolorées s'étaient couvertes d'un rougeur subite, il ne prêta pas attention aux criaileries de la servante, mais la remontrance du factotum de la maison l'avait péniblement affecté.

— C'est vrai, Monsieur, c'est vrai, dit-il avec douceur, mais en voyant sur cette table un sac en peau, un étui de fer blanc, un étui de congé... je pensais qu'il y avait un soldat... un soldat comme j'étais autrefois... un ami !... Pardon ! je vous ai dérangés !... je m'en vais... Bon soir la compagnie !... Adieu, marin !... merci !

— Ni merci ! ni adieu ! s'écria impétueusement Thomas Coquille, en se jetant sur son havresac... On vous chasse, soldat ! c'est comme si on me chassait ! Partons !...

A ces mots, il entraîna le vétéran vers la rue.

— Si seulement on pouvait leur payer cette fichue soupe ! murmura-t-il en s'en allant.

Marion, stupefaite, laissa tomber son écumoire ; le père Michel resta immobile, mon frère et moi nous nous mîmes à pleurer, mais Marguerite courut sur les pas du matelot :

— Monsieur Coquille ! criait-elle, y pensez-vous ?... Vous ne partirez pas comme ça !... Hé ! que dirait monsieur Lefranc ?

— Monsieur Lefranc dira ce qu'il voudra, je m'en moque, entendez-vous ? répliqua le marin encore irrité.

La bonne supplia le mendiant de le retenir :

— Si vous saviez ! Il est ici pour un héritage...

— Mon héritage ! Je m'en soucie comme de ça ! interrompit le marin en faisant claquer ses doigts... Nous irons à l'auberge ensemble, mon ancien ! Et, grâce à Dieu, j'ai de quoi payer pour vous et pour moi... Après ça, Mademoiselle, mélez-vous de vos affaires. Je ne reste pas aux endroits d'où l'on chasse les anciens serviteurs ! Salut !... Assez causé !

— Si vous êtes un brave canonnier, comme vous le dites, continua la bonne en s'adressant au mendiant, vous ne lui ferez pas manquer sa fortune pour un coup de tête.

— Allons ! allons ! repartit le marin, ne jasons pas



on les évalue de 2 à 300,000 fr. L'usine était assurée à la compagnie du *Phénix* pour 211,000 fr. Plus de trois cents ouvriers vont se trouver sans travail. On ne connaît pas au juste la cause de cet incendie; on présume toutefois qu'il a été déterminé par une étincelle projetée par une lampe et tombée dans un amas de sciure de bois.

— L'expédition de Kabylie dont on parlait depuis si longtemps paraît résolue, mais elle se fera sans qu'il y ait à envoyer de nouvelles troupes en Algérie. Le gouverneur général devra y employer les troupes dont il peut disposer, et qui ont paru suffisantes pour le but que l'on veut atteindre.

— On vient de découvrir dans les fouilles qui ont lieu en ce moment rue Beauvoisine, à Rouen, trois nouveaux objets qui vont être réunis à ceux, déjà fort nombreux et du plus haut intérêt, recueillis l'an dernier dans la même rue.

Deux de ces objets dont nous parlons consistent en une base de toute petite colonnette d'ordre ionique, en pierre d'un blanc grisâtre assez dure, et un fragment de poterie rouge gallo-romaine, à glaçure brillante, sur lequel on voit une cariatide supportant la corniche décorative du vase dont provient ce débris, qui porte plusieurs autres reliefs.

Le troisième objet, beaucoup plus important que les précédents, est un trépied en bronze doré, d'origine romaine, destiné à brûler des parfums. Ce vase se compose d'une plate-forme triangulaire, supportée par trois pattes de lion; du centre de cette plate-forme part une tige verticale qui supporte à son extrémité supérieure une petite capsule hémisphérique; une autre capsule mobile de la même dimension recouvre exactement la première, cette capsule supérieure, ou couvercle, est percée de quatre trous pour permettre la combustion et l'évaporation des parfums; un cinquième trou, qui occupe le centre du couvercle de la cassolette à pied, devait contenir la base d'un petit bouton qui n'a pas été retrouvé. La couche d'or assez épaisse qui recouvrait le joli petit vase dont nous parlons y adhère encore en beaucoup d'endroits.

— On vient, dit le *Journal de Rouen*, d'extraire des carrières de Vernon une pierre mesurant douze mètres de longueur; elle est destinée à l'érection d'un monument qui doit être construit à Cocherel, en commémoration de la fameuse bataille que Du Guesclin y gagna le 6 mai 1364, contre les Anglais et les Espagnols, sous le règne de Charles V.

Le piédestal qui doit recevoir ce monolithe est presque terminé; on assure que l'inauguration de cet édifice aura lieu avec une grande solennité.

Ainsi, à peu de distance, sur les bords de l'Eure, on pourra contempler deux remarquables souvenirs historiques: la pyramide d'Ivry-la-Bataille et la colonne de Cocherel.

Pour les faits divers: P.-M.-E. GODET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 1<sup>er</sup> avril. — Les nouvelles de Hong-Kong, du 15 février, annoncent que dix mille maisons de Canton ont été récemment détruites. Le feu des Anglais continuait.

Des jonques chinoises, dont on élève le nombre total à mille, ont tenté de nouvelles surprises con-

tre les forces anglaises, mais elles ont échoué.

Ordre a été envoyé aux mandarins de négocier quand des bateaux à vapeur britanniques menacent les villes où ils résident. Les hostilités n'ont eu lieu qu'à Canton.

Une révolte d'émigrants chinois a eu lieu sur le navire français *l'Anaïs*. Le capitaine de ce navire était mort.

Le représentant de la France a publié une circulaire tendant à dissuader les capitaines de navires français de se livrer à des entreprises semblables à celle de *l'Anaïs*.

On lit dans le *Pays*:

« On nous écrit de Londres, le 30 mars, que l'amiral Lyons avait quitté le Bosphore le 25, sur le *Royal-Albert*, pour rentrer en Angleterre. »

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### DES CHEMINS DE FER ROMAINS.

Société anonyme constituée par décret du 16 août 1856.

Capital social: 85 millions de francs, représentés par 170,000 actions de 500 fr. chacune.

#### RÉPARTITION DU CAPITAL.

- 1<sup>o</sup> Selon le désir de S. S. le Pape, il a été attribué aux Etats de l'Eglise et établissements religieux . . . . . 40,000 actions.
- 2<sup>o</sup> Il a été réservé aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer. . . . . 25,000 —
- 3<sup>o</sup> Il reste pour la souscription publique. . . . . 105,000 —

#### Conditions de la souscription publique.

Malgré les avantages considérables résultant pour la Société des concessions accordées par S. S. le Pape, tels que garantie d'un intérêt annuel de 6 pour 100, élévation exceptionnelle des tarifs, exemption d'impôts, de droits de douane, etc., l'administration de la caisse générale des chemins de fer, fidèle à son système d'associer équitablement le public à ses entreprises, délivre les actions des chemins romains au pair, moyennant une commission de 2 pour 100, soit 10 fr. par action de 500 fr.

En conséquence, on verse en souscrivant 60 fr. par action.

Un second versement de 100 fr. devra être effectué immédiatement après la répartition.

Les actions de 500 fr., libérées de 150., sont au porteur.

Il ne sera fait un nouvel appel de fonds de 100 fr. qu'en 1858, après la mise en exploitation de la ligne de Rome à Civita Vecchia.

Les derniers appels de fonds n'auront lieu qu'après la mise en exploitation de la section de Bologne à Ancône.

Ces deux sections, qui représentent à peu près la moitié des concessions, sont les plus productives de la ligne.

Les actions sont en quatre langues: française, italienne, allemande et anglaise.

Les intérêts et dividendes sont payables à Paris et à Rome.

La souscription est ouverte, à partir du lundi 30

mars, chez MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, banquiers, (à Paris, 99, rue Richelieu).

La clôture de la souscription est fixée au 8 avril.

Adresser les demandes de souscription à MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, auxquels les fonds devront être envoyés par la poste, les messageries ou les chemins de fer.

Dans les villes où la Banque de France a des succursales, les fonds pourront être versés au crédit de MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>.

Toute souscription qui ne sera pas accompagnée d'un versement de 60 fr. par action sera considérée comme nulle et non avenue.

*Souscription des 25,000 actions réservées aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer.*

Ces 25,000 actions sont attribuées par privilège et sans réductions aux actionnaires de la caisse générale des chemins de fer, à raison d'une action des chemins romains pour quatre actions de la caisse.

Il est versé en souscrivant 160 fr. par action des chemins de fer romains.

La souscription est ouverte, à partir de lundi 30 mars, chez MM. J. Mirès et C<sup>ie</sup>, banquiers, (à Paris, 99, rue Richelieu).

La clôture de la souscription est fixée au 8 avril.

Les actionnaires de la caisse devront, pour souscrire, présenter ou faire présenter leurs titres d'actions, sur lesquels sera immédiatement apposé un timbre constatant l'exercice de leur droit.

Nous annonçons aujourd'hui le 15<sup>e</sup> volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers. Le tome XIV, qui a causé une si vive sensation par le récit dramatique du désastre de Moscou, préparait le lecteur à un autre genre d'émotion: la lutte du génie qui s'efforce de rétablir sa fortune détruite, et qui laisse parfois l'esprit en suspens entre la crainte et l'espérance.

Telle est en effet l'impression que produit ce nouveau volume, dans lequel M. Thiers raconte le soulèvement de l'Allemagne tout entière, l'alliance des Puissances du Nord que la diplomatie cherche à rompre sans y parvenir, la prodigieuse activité de Napoléon reconstituant une nouvelle armée en trois mois, ses savantes combinaisons, et enfin les deux victoires de *Lutzen* et *Bautzen* qui rétablissent dans tout son éclat le prestige de nos armes.

Nous recommandons à nos lectrices les magasins de nouveautés du *Petit Saint-Thomas*, comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soieries, confection, ameublements, etc., etc. (service spécial créé pour la Province). — Expédition franc de port pour toute la France jusqu'à destination.

## TAXE DU PAIN du 1<sup>er</sup> Avril.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 23 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 20 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes . . . . . 18 c. 33 m.

tant, j'en ai assez vu, et maître Brinde-Zingue avait bien raisons de dire...

— Doucement, marin, interrompit le mendiant en frappant les dalles avec son bâton de voyage, moi aussi j'en ai assez vu. Et il ne sera pas dit que Nicolas Pinchon, surnommé Faisan-d'Or, aura rendu le mal pour le bien...

Les trois acteurs de cette petite scène étaient alors sur le seuil de la porte.

— Nous n'irons pas plus avant que vous m'avez écouté, poursuivait le vétérân que Marguerite stimulait du geste et du regard; vous êtes jeune, je suis vieux, j'ai encore quelques raisons de plus pour parler.

— J'écoute, dit Thomas Coquille en se croisant les bras. J'écoute, vu que vous êtes mon ancien, mais j'ai mon sentiment, et chacun son tour.

CHAPITRE TROISIÈME. — Où entre autre chose l'on trouvera comment Thomas Coquille vit trois soleils, l'un rouge, l'autre vert, et le troisième violet.

Le père Michel Morin, revenu de sa surprise, était allé prévenir mon oncle; la vieille Marion, qui, au demeurant avait d'excellentes qualités, nous dit à mon frère et à moi:

— Au lieu de brailler comme ça, vous feriez mieux de monter là haut et d'avertir Monsieur que ce marin s'en va.

Nous y courûmes. Mon oncle descendit précipitamment.

A son aspect Faisan-d'Or ôta son bonnet de police, Thomas Coquille son beret basque; Marguerite reçut l'ordre de remplir les fonctions de juge rapporteur, et s'en acquitta de la manière la plus satisfaisante.

Mon oncle Lefranc interrogea ensuite les parties; ce fut avec une extrême bienveillance qu'il s'adressa au vétérân. Nous sûmes alors que Nicolas Pinchon, dit Faisan-d'Or, était un ancien artilleur, que dans une manœuvre de force il s'était blessé, et que, réformé avec une modique pension, il avait entrepris de se rendre à Bordeaux, sa ville natale. Mais en route il était tombé gravement malade. On l'avait porté à l'hôpital; à peine convalescent, il était reparti et avait rechuté. D'hôpital en hôpital, de rechute en rechute, le vétérân, dont les modiques ressources s'épuisèrent complètement se vit réduit à la mendicité.

— Comment ne vous êtes-vous pas présenté chez l'intendant militaire? demanda mon oncle.

— J'y suis allé, Monsieur, mais il ne m'est rien dû; partant de Donkerque, j'avais touché ma conduite, je ne puis recevoir ma pension qu'à Bordeaux.

— Mais vous avez droit à un billet de logement.

— Non, Monsieur, à ce qu'il paraît, dit le vétérân en entrant dans des détails qui prouvaient au moins sa sincérité, sinon son savoir-faire.

Mon oncle porta un jugement digne de Salomon, en vertu duquel Faisan-d'Or devait commencer par manger une écuelle de soupe et boire un bon verre de vin; ensuite il irait passer deux ou trois jours à l'auberge (et bien entendu mon oncle se chargea des frais); enfin, quand Thomas Coquille aurait touché son héritage, il servirait de compagnon de route au vieux soldat.

Là-dessus, nous rentrâmes tous dans la cuisine; mon oncle crut bien faire en venant lui-même rétablir la paix et le bon ordre; la vieille Marion et Michel Morin rivalisèrent de zèle, Thomas Coquille s'était rassis sur le banc de la cheminée, et nous tenait sur ses genoux, mon frère et moi.

(La suite au prochain numéro.)

## BOURSE DU 31 MARS.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 92.

## BOURSE DU 1<sup>er</sup> AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 45 cent. — Fermé à 70 05.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 92 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**A LOUER**  
 Pour la St-Jean prochaine,  
**UNE MAISON,**  
 Située à Saumur, rue de la Petite-Doave, n° 10, ayant rez-de-chaussée, premier et deuxième étage, grenier et mansarde, cave et cour.  
 S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, qui l'occupe. (149)

**A LOUER**  
 Pour entrer en jouissance de suite,  
**REMISE,** écurie, grenier, cour, hangars et place à fumier, à Saumur, rue des Payens.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> DE MONTLAUR, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

**A VENDRE ou A LOUER,** pour la St-Jean 1857, une *Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise,* rue Cendrière, occupée par M. Lebreq.  
 S'adresser à M. DELOUCHE ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (21)

**AVIS.**  
 On demande un *ancien militaire* pensionné, pour remplir les fonctions de **GARDE CHAMPETRE.**  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
 Pour la St-Jean 1857,  
 Une **MAISON,** rue de la Comédie.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> veuve ROTTIER.

**AVIS.**  
 M. CHAMPNEUF a l'honneur d'informer le public qu'il est le seul dépositaire à Saumur, des légumes préparés par les procédés de M. Masson.  
 Les colléges et pensions voudront connaître la *grosse julienne*, assemblage de plantes et racines propres à la confection des potages.  
 A l'aide de ce produit, dans une demi-heure, et pour trois centimes, on fait un potage d'aussi bon goût que nourrissant. Cette julienne se vend par tablettes de 2 kilogrammes 500 grammes, 1 fr. 50 c. le kilog. — 25 grammes suffisent pour le potage d'une personne; on peut l'employer soit au gras, soit au maigre en toute sûreté. L'armée en fait usage depuis plus de deux ans. Les fourneaux économiques auraient intérêt à l'employer. (16)

**HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.**  
**VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,**  
 N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.  
 PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.  
 Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissor, rue Saint-Jean. (271)

**HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,**  
 Rue Montmartre, 124, à Paris,  
**TENU PAR ALEXANDRE MÉE.**

**HYGIÈNE DE LA CHEVELURE**  
**LIPAROLÉ-TONIQUE**  
 Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps,  
 Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.  
 ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.  
**ÉMULSION-BALSAMIQUE** pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.  
**COLD CREAM.**  
**VELOUTINE DE VIOLETTE** nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.  
**VIOLETTE DE VIOLETTE** pour faire briller les cheveux et les rendre souples.  
**EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR** à toutes les odeurs.  
**EAU DE TOILETTE CHARDIN** ET **EAU DE VERVEINE DES INDES**  
**SAVONS** {aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.  
**DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,**  
 A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.  
 On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

**REVUE DE L'ANJOU**  
 ET  
**DE MAINE-ET-LOIRE**  
 Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers  
 La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.  
**Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.**  
**ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE**  
 Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

**A VENDRE ou A LOUER,**  
 Une **MAISON,** située près l'ancienne gare, ayant plusieurs chambres basses et hautes, greniers, caves, cour et hangar.  
 S'adresser à M. SALMON, pêcheur, rue de la Basse-Ile. (116)

**VIN ANTI GOUTTEUX & ANTI RHUMATISME**  
 ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1855  
 (DE COLCHIQUE DU CODEX)  
**DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PH<sup>EN</sup>**  
 SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME, DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.  
**PRIX DU FLACON 10 F<sup>CS</sup>**  
**DU MÊME AUTEUR**  
**EMPLÂTRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPHRÉ**  
 CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE, LA COQUELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO, LE TORTICOLIS ETC.  
**PRIX DU ROULEAU 1 F<sup>25</sup>**  
 Dépôts: à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.; à Cholet, chez M. ENON, ph.; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph. (603)  
 Saumur, P. GODET, imprimeur.

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**  
 1° Une maison, rue Dacier, n° 14.  
 2° Une boutique, arrière-boutique et salon; chambres au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, rue de la Tonnelle, maison Sailland.  
 S'adresser à M. Cornilleau, charcutier, rue de la Tonnelle, même maison.

**R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES**  
**SAVONNULE DE BAUME DE COPAHU PUR**  
 N° 68. **PARIS.** GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.  
 Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS  
 Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS  
 VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix: 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion Iustrale. Prix: 4 fr. (5)  
 Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

**EN VENTE:**  
 La dixième livraison de l'Atlas de l'Histoire du CONSULAT et de l'EMPIRE renfermant 2 Cartes:  
 1° Carte générale de la Saxe;  
 2° Plan du champ de bataille de Bautzen.  
 Prix de cette livraison: 50 Cent.

Mise en vente le 30 mars, à la librairie PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60, à Paris,  
**DU TOME XV DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE**  
 Par M. A. THIERS.  
 Un volume de 600 pages. — Prix: 5 fr.  
 Ce nouveau volume contient 3 livres: Washington et Salamanque, — Les Cohortes, — Lutzen et Bautzen.  
 N. B. En adressant à l'Editeur un mandat sur Paris de 6 fr., on recevra franco par la poste le tome XV.

**EN VENTE:**  
 La 15<sup>e</sup> livraison de la collection des Vignettes et Portraits pour l'Histoire du CONSULAT ET DE L'EMPIRE, renfermant 5 Planches:  
 1° Passage du Nièmen;  
 2° Le général Bertrand;  
 3° Les conscrits de 1813;  
 4° Caulaincourt;  
 5° Bataille de Hanau.  
 Prix: 4 fr. 50 c.

**PARIS DANS SA SPLENDEUR**

**MONUMENTS, VUES PITTORESQUES, SCÈNES HISTORIQUES, DESCRIPTIONS ET HISTOIRE.**  
 DESSINS ET LITTOGRAPHIES  
 Par Philippe Benoist, Eug. Cicéri, A. Bayot, Chapuy, Felix Benoist, Jules David, Dautzats, Guérard, Jules Gaidrau, Janet, Bachelier, Fichot, etc.  
 VIGNETTES DE FÉLIX BENOIST ET CATENACCI, EXÉCUTÉES SUR BOIS PAR LES PREMIERS GRAVEURS.  
 Texte par MM. Mérimée et Sainte-Beuve, de l'Académie française; Viollet le Duc, Albert Lenoir, Lassus, Éd. Fournier, Amédée Gabourd, Anatole de Montaiglon, Pitre-Chevalier, de Gaulle, Eugène de la Gournerie, le Roux de Lincy, A.-M. Touzé, Ed. About, F. Lock, O. de Watteville, Eug. Carissan, A. Guilbert, etc.  
 L'Ouvrage sera publié en 50 livraisons, formant 5 magnifiques volumes in-folio. — Chaque livraison sera composée de 2 grandes planches (Monuments, Vues ou Scènes historiques) imprimées avec teintes sur papier grand-raisin superfin glacé, et de 42 pages de texte enrichi de vignettes sur bois, imprimé sur papier glacé du même format.  
**PRIX DE LA LIVRAISON: 3 FRANCS POUR LES SOUSCRIPTEURS.**  
 UNE LIVRAISON PAR MOIS, ET DEUX, QUAND IL SE POURRA, A PARTIR DE JANVIER 1857.  
 On souscrit, à Saumur, chez M. A. GAULTIER, libraire, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
 En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,